

LE PUY-EN-VELAY

École Jules-Ferry

43 - Haute-Loire

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES



Habitat et développement économique (offre tertiaire), autres (tiers lieu, espaces de coworking, de formation...)

Nos atouts

Contexte urbain :

La ville du Puy-en-Velay se caractérise par la grande qualité paysagère de son site d'implantation et par son centre ancien ponctué d'édifices dont nombre d'entre eux sont classés au titre des Monuments historiques. Ville préfecture du département de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay accueille de nombreux emplois de services et dispose d'un tissu commercial dynamique. L'activité industrielle est encore très présente, notamment en première et en seconde couronne de l'agglomération.

• Ambition « Action Cœur de Ville » : L'ambition du projet « Cœur de Ville » est de réfléchir au périmètre stratégique du centre-ville autour duquel se concentrent les atouts : les commerces d'équipement de la personne, les commerces de proximité, la restauration, la déambulation au sein d'un ensemble de haute qualité architecturale et patrimoniale. L'habitat et le développement économique sont deux piliers majeurs du projet « Cœur de Ville » avec la mise en valeur des espaces et équipements publics.

— Notre site « Réinventons »

- L'îlot Raphaël-Consulat est composé de plusieurs bâtiments construits à différentes époques et dont certains sont très anciens (1780). L'ancienne école Jules-Ferry a été édifiée par l'architecte Achille Proy en 1930 et est à ce titre un immeuble à conserver.
- L'îlot, à proximité immédiate du cœur commerçant, tangente la rue qui constitue l'entrée principale des touristes vers la ville haute et le quartier de la cathédrale. Les principales activités alentour sont des restaurants et des boutiques d'artisans d'art.
- Occupation actuelle: Locaux associatifs, centre technique municipal

Localisation Cœur de ville



Cœur de ville Rues Raphaël / Chamarlenc et Consulat / Traversière du Consulat 43 000 Le Puy-en-Velay

Nombre d'habitants

Référence cadastrale AD 326

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE Complète

SUPERFICIE

Surface parcelle: 1147 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS Société publique locale du Velay Établissement public foncier SMAF

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRESPlan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)

POINTS DE VIGILANCE

L'école est un immeuble à conserver dont la démolition, l'enlèvement, la modification ou l'altération sont interdits.